



## **Convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et les sites culturels et naturels costarmoricains participant à la 3<sup>ème</sup> édition de l'événement Les Minutes Bleues en 2024**

### **Article 1 – Présentation du contexte**

En 2022, dans le cadre du programme européen Interreg France Manche Angleterre « Expérience », Côtes d'Armor Destination a initié un travail d'accompagnement de 8 sites culturels et de loisirs volontaires pour développer des offres de visite expérientielles en automne-hiver.

Cette mission, confiée à l'agence Signe des Temps et au consultant Dominique HUMMEL, expert Tourisme et Loisirs, a abouti à la création d'un événement inédit, Les Minutes Bleues, pour valoriser les offres expérientielles ainsi créées et permettre de lancer officiellement le début de la saison automne-hiver en Côtes d'Armor.

La 1<sup>ère</sup> édition des Minutes Bleues s'est tenue durant la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances de la Toussaint, du dimanche 30 octobre au vendredi 4 novembre 2022 avec la participation de 8 sites culturels et de loisirs et de 3 offices de tourisme proposant 60 rendez-vous.

Le bilan positif de cette 1<sup>ère</sup> édition a entraîné la programmation d'une 2<sup>ème</sup> édition en 2023 avec un réseau de partenaires élargi (17 sites et 5 OT) et une programmation enrichie de nouvelles expériences. Cet événement a en outre contribué à la naissance d'un collectif de sites culturels et de loisirs engagés dans l'expérientiel.

Cet événement s'inscrit désormais à l'agenda des grands rendez-vous de l'automne en Côtes d'Armor et sera donc programmé pour une 3<sup>ème</sup> édition en 2024 du dimanche 27 octobre au samedi 2 novembre.

### **Article 2 – Présentation du concept Les Minutes Bleues**

C'est un événement qui offre au public, touriste comme excursionniste, la possibilité de vivre des expériences de visite surprenantes, inédites et privilégiées : c'est une autre façon de découvrir les sites du patrimoine culturel et naturel des Côtes d'Armor, en petits groupes, en faisant appel aux 5 sens, ou en visitant les coulisses de ces sites...

L'Heure Bleue, instant éphémère entre le jour et la nuit où le ciel se pare d'un bleu plus foncé, sert de fil rouge à l'événement. Les expériences ont toutes lieu soit au lever, soit à la tombée du jour.

Les Minutes Bleues se déroulent sur une semaine après le passage à l'heure d'hiver, marqueur temporel du début de l'événement.



## **Article 3 - Engagements des parties**

### **3.1 Engagements de Côtes d'Armor Destination**

→ Côtes d'Armor Destination s'engage à **concevoir et mettre en œuvre le plan de communication** et de promotion de l'événement Les Minutes Bleues.

En 2024, le budget prévisionnel dédié à cette opération s'élèvera à 20 000 € et comprendra :

- La création du visuel de l'événement et de ses différentes déclinaisons pour le web et les réseaux sociaux
- L'animation et l'hébergement de la page web dédiée à l'événement <https://www.cotesdarmor.com/a-voir-a-faire/automne-hiver/minutes-bleues/>
- La communication sur les réseaux sociaux
- Les campagnes d'affichage
- La conception, l'impression et la diffusion du programme de l'événement
- Les encarts publicitaires
- Les relations presse...

→ Côtes d'Armor Destination met, gratuitement et sans commission, à disposition des partenaires de l'événement qui n'en seraient pas déjà munis, **un outil de réservation en ligne**, Elloha.

→ Côtes d'Armor Destination pourra apporter **un accompagnement à la rédaction du storytelling des offres expérientielles** proposées par les sites partenaires, afin d'assurer une homogénéité de forme et de ton pour le programme de l'événement.

→ Côtes d'Armor Destination met à disposition des partenaires qui le souhaitent, **une oriflamme aux couleurs des Minutes Bleues** (dans la limite de 15 disponibles).

### **3.2 Engagements des sites culturels et de loisirs**

Les sites culturels et de loisirs costarmoricaains souhaitant participer à l'édition 2024 des Minutes Bleues s'engagent à :

→ **Dédier** au sein de leur équipe **un temps de travail d'un médiateur au suivi et à la mise en œuvre de ce projet**

→ **Aboutir à la création d'une nouvelle offre expérientielle de visite** qui sera **proposée de façon inédite** au public lors de la semaine des Minutes Bleues 2024. Les sites déjà partenaires des Minutes Bleues en 2022 et/ou 2023 pourront compléter leur programmation avec la reprise d'une offre proposée lors d'une précédente édition des Minutes Bleues.

→ **Proposer au strict minimum 2 rendez-vous au public durant toute la semaine de l'événement.** Afin de densifier la programmation de l'événement, il sera apprécié que les sites puissent proposer tout au long de la semaine de l'événement plusieurs rendez-vous au public.



Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 022-200067981-20240409-DELBU2024\_04\_26-DE

**Les minutes bleues**

→ Les offres de visite créées par les sites culturels et de loisirs prenant part à l'événement devront respecter les critères suivants :

- Proposer une **expérience** touristique **qui stimule le plaisir, les émotions ou les 5 sens, qui encourage les interactions avec les autres et/ou qui permet l'acquisition de nouvelles compétences manuelles et/ou intellectuelles.**
- S'adresser à de **petits groupes** facilitant les interactions entre les participants et avec le médiateur et accentuant le côté privilégié de l'expérience proposée.
- Proposer un **temps convivial (éventuellement gourmand) en fin de visite** qui soit aussi un temps de proximité avec le(s) médiateur(s).
- Ces expériences devront se dérouler **soit au lever du jour** (sur un créneau de visite situé entre 7h et 10h), **soit à la tombée du jour** (sur un créneau de visite situé entre 17h et 20h).

→ Communiquer et mettre en valeur l'événement Les Minutes Bleues **sur leurs différents supports de communication (site web, réseaux sociaux...)** en utilisant les éléments de communication qui leur seront fournis.

→ **Proposer la réservation voire l'achat en ligne de ces offres de visite**, via un moteur de réservation, pour fluidifier le parcours client. CAD pourra mettre à disposition des sites qui ne sont actuellement pas dotés d'un tel service, l'outil Elloha (Cf. article 3.1 de la présente convention). Une date commune de début des réservations sera définie avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre du plan média.

→ **Répondre**, à la fin de l'opération, **à une enquête visant notamment à estimer l'activité générée par l'événement Les Minutes Bleues.**

→ **Relayer auprès de leurs clients/visiteurs des expériences Les Minutes Bleues, un questionnaire de satisfaction** fourni par CAD.

Fait à Saint-Brieuc

Le ...../...../2024

Côtes d'Armor Destination

Nadège DURAND  
Directrice

[Nom du site partenaire]

[Prénom et NOM de son représentant légal  
Fonction du représentant légal]